

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

**Y ASSISTAIENT :**

*Mesdames BOUROTTE – BUCINA – DELOT M. – DEROUELLE – GUILLOT – SCHWENTER – SEUVRE*

*Messieurs BAILLET – BLANCHET – BOUCHERON – CHEVALIER – CORNIOT – COURSIMAULT – CYGANCKO (suppléant de M. GUINET-BAUDIN) – DELAGNEAU J.-L. – DELAGNEAU D. – DELAGNEAU G. – DELOT – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – HARIOT – HENRY – JUSSOT – LAVANTUREUX (suppléant de M. MATIVET) – MAILLARD – MORLE – MORINIERE – PARIGOT – PORCHER – QUERET – QUOIRIN – TIRARD.*

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mesdames BERRICHI, DELCROIX et ETIENNE et Messieurs BLAUVAC, LEPRUN et ROUSSELLE*

**ÉTAIENT ABSENTS :**

*Mesdames TISON et DEBRUIN et Messieurs BIOT, CARRA, CLERIN, DELAVAUULT, GAILLOT M. et RAMON*

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – EPIC « OFFICE DU TOURISME SEREIN ET ARMANCE – BUDGET 2024**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. FERRAG) et 39 voix pour :

- **VALIDE** le projet de budget de l'EPIC Office de Tourisme SEREIN ET ARMANCE pour l'année 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

## **ENVIRONNEMENT – DECHETS – CONVENTIONS AVEC ECO ORGANISMES – CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE - CITEO**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) avec la société CITEO pour l'année 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature du contrat.

## **RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs de la manière suivante :

- Suppression de deux postes d'Adjoint Technique Territorial (filière technique)
  - Suppression d'un poste de Professeur d'enseignement artistique de classe normal (Filière Culturelle)
  - Création de deux postes d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe (filière technique)
  - Création d'un poste de Professeur d'enseignement artistique hors classe (Filière Culturelle)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

### RESSOURCES INTERNES – FINANCES – AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'ouverture anticipée de crédits d'investissement pour 2024 à hauteur de 25% des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2023
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à concurrence des sommes inscrites dans le tableau suivant :

Chapitre - Libellé	Crédits Budget Primitif + DM 2023	Montant autorisé avant le vote du budget 2024
20 - Immobilisations incorporelles	33 717,35 €	8 429,34 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 334 561,68 €	333 640,42 €
21 - Immobilisations corporelles	364 600,00 €	91 150,00 €
23 - Immobilisations en cours	2 433 385,89 €	608 346,47 €